

*Déclaration de groupe d'intérêts devant la
152^e session du Conseil exécutif de l'OMS (janvier-février 2023) :*

- FIP – Fédération internationale pharmaceutique
- CII – Conseil International des Infirmières
- AMM – Association médicale mondiale
- World Physiotherapy
- IAHPC – International Association for Hospice & Palliative Care
- Council for International Organizations of Medical Sciences (CIOMS)
- International College of Surgeons
- IntraHealth
- Women Deliver

5. Couverture sanitaire universelle

Réorientation des systèmes de santé vers les soins de santé primaires, fondement résilient de la couverture sanitaire universelle, et préparatifs d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

Je m'exprime au nom de l'Association médicale mondiale, elle-même membre de l'Alliance mondiale des professions de santé

Nous saluons le rapport du Directeur général sur les progrès accomplis dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle dans le contexte des Objectifs de développement durable, et apprécions que l'accent y soit mis sur le manque de mesures opérationnelles concrètes prises pour atteindre les cibles et objectifs définis dans les lois et plans nationaux. L'une des mesures concrètes vitales pour avancer dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle consiste à renforcer la main-d'oeuvre, y compris les spécialistes en soins palliatifs, de manière adéquate et par un financement pérenne, en mettant l'accent sur une prestation de service intégrée pour les soins de santé primaires. Compte tenu d'un déficit d'agents de santé estimé, par l'OMS, à quelque 10,2 millions de personnels d'ici à 2030, surtout – mais pas exclusivement – dans les pays à revenu inférieur à intermédiaire inférieur, cette mesure ne doit pas être négligée.

Les professionnels de la santé étant au cœur de tout système sanitaire, gouvernements et employeurs doivent mettre à leur disposition des environnements sûrs et propices pour les aider à s'épanouir, de même que pour pouvoir fidéliser des personnels qualifiés et précieux. À ce titre, les [environnements favorables à la pratique](https://whpa.org/activities/positive-practice-environments)¹ sont cruciaux pour

¹ <https://whpa.org/activities/positive-practice-environments>

atteindre la couverture sanitaire universelle. Ces environnements sont caractérisés par des conditions de travail décentes, y compris la sécurité au travail ; des charges de travail gérables ; des mesures pour réduire le stress ; une rémunération adéquate ; et la fourniture d'un soutien et de conseils psychosociaux, en particulier dans les situations d'urgence.

Nous saluons également l'appel lancé aux systèmes de santé nationaux pour qu'ils incluent la société civile, et suggérons de recommander des mécanismes concrets permettant aux décideurs et aux régulateurs d'interagir avec les organisations non gouvernementales, y compris les associations de professionnels de la santé et de patients, ainsi que les groupes de plaidoyer, afin que les opinions des parties concernées soient effectivement prises en compte. Une telle démarche s'inscrit dans le droit fil des principes d'équité et de qualité inhérents à la couverture sanitaire universelle et contribuera à la fourniture de soins de haute qualité aux patients ainsi qu'à la création de lieux de travail favorables pour le personnel de santé.

Nous estimons que la réunion de haut niveau des Nations Unies sera une excellente occasion de relancer les progrès vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle. L'obtention de résultats concrets pour renforcer les systèmes de santé est le fondement de la mise en œuvre et de la responsabilité, conformément à la Déclaration politique de 2019.

(313 mots / max 330)